



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DES ILES MARINES – Constitution de société

Référence : L027018

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 20 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Marine DREAN-GUIGNARD, en date du 27 août 2024, à PLUMELEC. Dénomination : DES ILES MARINES. Sigle : SCI. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 3 Le Creux Saint-Aubin, 56420 PLUMELEC. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros Montant des apports en numéraire : 500 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Monsieur MULATON Didier, demeurant 3 Le Creux Saint-Aubin, 56420 PLUMELEC La société sera immatriculée au RCS VANNES. Pour avis. Maître Marine DREAN-GUIGNARD

[Consulter cette annonce en ligne](#)